

Reformer l'AVS, mais pas à n'importe quel prix

Berne, le 13 décembre 2016

Communiqué de presse

Reformer l'AVS, mais pas à n'importe quel prix

Le PLR est ouvert aux compromis mais refuse une AVS à deux vitesses

Ce matin, une majorité du Conseil des Etats s'est obstinée à maintenir sa proposition, erronée, d'augmenter l'AVS tout en refusant les compromis proposés. Ces derniers auraient pourtant permis de réunir une large alliance en vue de la votation populaire concernant la prévoyance vieillesse. Avec leur « mini-AVSplus que pour les nouveaux rentiers » le PDC et le PS exigent ni plus, ni moins qu'une AVS à deux vitesses qui n'aura aucune chance devant le peuple. Une réforme est nécessaire, mais pas à n'importe quel prix. Le PLR. Les Libéraux-Radicaux ne campe pas sur ses positions et tend la main pour des compromis. Cependant, nous ne soutiendrons en aucun cas l'augmentation de 70 francs des rentes AVS selon le principe de l'arrosoir.

Aujourd'hui, le Conseil des Etats n'a pas honoré son titre de « chambre de réflexion ». En effet, en refusant la proposition de la conseillère aux Etats Karin Keller-Sutter (PLR/SG) et celle du conseiller aux Etats Alex Kuprecht (UDC/SZ), la majorité s'obstine dans sa position. Les votations populaires traitant de la prévoyance vieillesse sont délicates et le PDC et le PS seraient bien avisés de ne pas se lancer seuls dans une campagne de votation.

L'augmentation de 70 CHF franchit la ligne rouge

Le PLR ne peut en aucun cas accepter l'augmentation de 70 CHF des rentes AVS pour tous les nouveaux rentiers à partir de 2018. Ceci a été clairement décidé par le groupe parlementaire cette session. Cette augmentation renforce le problème démographique de l'AVS, crée des effets de seuil pour les prestations complémentaires, grève les finances fédérales et mène à une AVS à deux vitesses, qui deviendra au plus tard lors de la votation populaire, un argument fatal. Etendre l'AVS au lieu de l'assainir, c'est trahir les générations futures.

Le PLR est ouvert aux compromis

Le PLR ne campe pas sur ses positions et a d'ores et déjà communiqué au Conseil des Etats, que les positions ci-dessous pouvaient être soutenues, si la compensation de la baisse du taux de conversion minimal se fait dans la LPP et que l'on renonce à étendre l'AVS :

1. Pour compenser l'augmentation de l'âge de départ à la retraite des femmes à 65 ans, la conseillère aux Etats Karin Keller-Sutter a proposé une mesure compensatoire : les personnes qui ont commencé à travailler très tôt et qui ont gagné peu toute leur vie auraient la possibilité de bénéficier d'une rente AVS anticipée. Cette mesure profiterait particulièrement aux femmes.
2. Si les mesures pour le maintien du niveau des rentes (malgré la baisse du taux de conversion minimal) sont prises dans le 2ème pilier, le PLR pourrait soutenir en tant que compromis la proposition du PDC concernant l'augmentation du plafond AVS pour les couples mariés à 155%.

Sans une large alliance, la réforme est vouée à l'échec

Reformer l'AVS, mais pas à n'importe quel prix

L'objectif des propositions citées ci-dessus est de réunir une large alliance en vue de la votation populaire concernant la réforme des rentes. Le temps presse, car le traitement de la réforme doit être achevé à la fin de la prochaine session. Si tous les partis campent sur leur position, alors la réforme des rentes sera une nouvelle fois vouée à l'échec. Le PLR veut une réforme, mais pas à n'importe quel prix.

Liberté, Cohésion et Innovation – **par amour pour la Suisse.**

Contacts

- › Ignazio Cassis, président groupe parlementaire libéral-radical, 079 318 20 30
 - › Karin Keller-Sutter, conseillère aux Etats, karin.keller-sutter@parl.ch
 - › Isabelle Moret, conseillère nationale, 079 332 08 23
 - › Georg Därendinger, chef de la communication, 079 590 98 77
 - › Arnaud Bonvin, porte-parole romand, 079 277 71 23
-

Le PLR est le garant du modèle à succès suisse depuis 1848. Grâce à nos compétences économiques, nous assurons à la Suisse des conditions-cadre optimales, afin de préserver les emplois et d'en créer davantage. Nous nous engageons également pour les accords bilatéraux, mais refusons toute adhésion à l'Union européenne.